



INFORMATIONS
ET ACTUALITES
MUNICIPALES

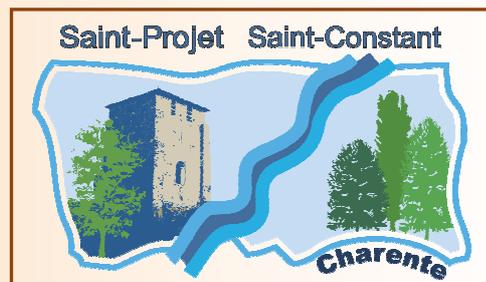
SAINT-PROJET SAINT-CONSTANT

BULLETIN MUNICIPAL
N° 83
DECEMBRE 2017



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	p 2
<i>Bon à savoir</i>	p 3
<i>Modification d'un carrefour</i>	p 4
<i>Bâtiment technique</i>	p 5
<i>Vie de la commune en images</i>	p 6 et 7
<i>APE, Téléthon, église</i>	p 8
<i>Le broyat</i>	p 9
<i>Un peu d'histoire</i>	p 10
<i>Tri, bonnes résolutions</i>	p 11





Le mot du Maire

Chers Saint-Priestins.

En ce début d'année 2018, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année. Nous souhaitons qu'elle vous apporte santé et bonheur pour vous et tous vos proches.

En 2017, notre commune a poursuivi son développement. Le Plan Local d'Urbanisme communal (PLU) et l'Aire de Valorisation du Patrimoine (AVAP) sont en application. Les travaux des ateliers communaux vont débiter en janvier, l'objectif est une réception à l'été.

La station de broyage de végétaux avec la commune de La Rochefoucauld est opérationnelle. Le parcours de santé est terminé : malheureusement il a été vandalisé et nous travaillons à sa remise en état. Le transport pour personnes âgées a du mal à se pérenniser et une commission travaille à l'ouverture à d'autres personnes. La machine à désherber à la vapeur est en service. La restauration du tableau de l'église est réalisée et celle du chemin de croix se poursuit. Chaque année amènera son lot de travaux pour l'église. La sécurisation des écoles est terminée et l'accessibilité aux personnes handicapées est en cours. La restauration des bâtiments se poursuit. Les réflexions sur l'aménagement du carrefour sur la RD 941 continuent.

2017 est une année importante pour notre communauté de communes avec la création de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Le projet de l'étang de Landaudrie à Rancogne est terminé. Des implantations nouvelles ont eu lieu dans le parc d'Activités Les Hauts du Bandiat. Le plan local d'urbanisme intercommunal sur le périmètre de l'ex Bandiat-Tardoire se poursuit et celui sur ex Seuil Charente Périgord va débiter en 2018. Sur Terrasses de Tardoire, les premières démolitions vont commencer. L'étude sur l'aire de service de Taponnat se poursuit. La maison de santé à Chazelles est réalisée et celles de Marthon et de Montbron vont être terminées en début d'année. Le projet très haut débit pour tous est en discussion. Un choix devra être fait en ce début d'année 2018. La commission scolaire prépare le retour à la semaine de 4 jours. Un bulletin communautaire va être distribué en janvier et vous expliquera plus en détail ces nouveautés.

2018 verra la continuité des projets malgré des contraintes financières de plus en plus drastiques.

Que cette année 2018 vous amène joie, bonheur, prospérité et réussite dans vos projets.

Bonne année à tous

Jean Louis Marsaud



BON A SAVOIR

ADMR La Rochefoucauld
16 rue Liancourt
16110 La Rochefoucauld
05.45.62.24.64

Restaurants du cœur
37 route de Chazelles
16110 La Rochefoucauld
05.45.23.12.90

Epicerie sociale
Réagir Ensemble
1 bis rue Thibaud
16110 La Rochefoucauld
05.45.62.16.16

Croix Rouge
41, rue des halles
16110 La Rochefoucauld
09.67.25.41.35



SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

Bricolage

- ponçage
- devis de peinture de volets
- changement de robinet et de joints sanitaires
- installation et fixation de petits équipements de rangement
- peintures intérieures & extérieures...

Portage de repas

- choix de menus
- possibilité de régimes
- prestation souple et adaptée à vos besoins

d'un crédit bénéficiaire d'impôt

DEVIS GRATUIT
05 45 97 81 30

Jardinage

- tonte
- débroussaillage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

Ensemble, améliorons votre quotidien !
www.presencevertecharente.fr

COUSCOUS

de l'association des parents d'élèves

Samedi 20 janvier à 20h00

Salle des fêtes de St-Projet-St-Constant

Adultes : 16 €, enfants de 4 à 12 ans : 8 €

Inscriptions jusqu'au lundi 8 janvier inclus



LOTO

Samedi 17 mars

20h30

Salle Tardoire

La Rochefoucauld



Modification d'un carrefour.

Le carrefour entre la RD 941 et la route Saulnières est répertorié comme un point préoccupant de la circulation. Sortir de la route de Saulnières pour prendre la direction d'Angoulême est délicat. L'aménagement récent du dénivelé a amélioré la situation, sans pour autant résoudre la dangerosité due aux véhicules venant de La Rochefoucauld. De plus, il est aujourd'hui interdit de pénétrer dans le bourg en venant d'Angoulême. Quant aux arrêts de bus et à la traversée des piétons, ils demeurent périlleux.

Dans le but d'améliorer la sécurité du carrefour, mais aussi de créer un lien entre le bourg et les habitations de la route de Saulnières et du Puits, la commune a donc décidé de lancer une étude dans le but de réaménager ce carrefour. Avec le concours de l'agence technique départementale (ATD), elle a élaboré plusieurs projets. L'un constitué en un rond-point unique de forme ovale, l'autre en deux ronds-points successifs. Après un examen attentif et en mesurant avantages et inconvénients des deux solutions, le conseil dans sa séance du jeudi 30 novembre a marqué sa préférence pour le rond-point unique. Toutefois, rien n'est arrêté et les discussions se poursuivent avec les services départementaux

Les solutions proposées



Bâtiment technique

La réalisation du bâtiment qui abritera les services techniques va démarrer. Après examen des différentes candidatures, la commune a retenu le cabinet d'architecte ACTEBA. La commission travaux a souhaité réaliser une construction respectueuse de l'environnement et économe en énergie fossile. Elle a étudié les propositions faites par le cabinet. Après discussions et examens minutieux des solutions proposées, le choix s'est porté sur un bâtiment à énergie positive (BEPOS) (1). Suite aux appels d'offres qui ont été lancés, les entreprises ci-dessous ont été retenues pour la construction du nouveau bâtiment technique.



(1) Un bâtiment BEPOS est un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

N° de lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant de l'offre en €
1	Terrassement VRD	COLAS	76.123,24
2	Clôture	Jardins de l'Angoumois	23.474,00
3	Espaces verts	Jardins de l'angoumois	3.951,55
4	Maçonnerie extérieure	Léonard	27.265,43
5	Gros œuvre bâtiment	Léonard	46.149,40
6	Structure métallique	SECA	74.893,00
7	Charpente bois menuiseries	Nebout et Valentin	27.867,00
8	Plâtrerie peinture	Renauplâtre	15.807,74
9	Revêtement sol souple	PLAT CARR PEINT	12.643,57
10	Serrurerie	F.BOUTIN	6.976,80
11	Electricité	TELEPHELEC	24.604,26
12	Sanitaires - CVC	BERNARD Génie climatique	44.048,45
13	Photovoltaïque	EECE LAPEYRE	25.850,00
14	Dallages	LEONARD	25.924,83
			435.589,27



Vous avez dit CAUE...

Au conseil en architecture urbanisme et environnement, (CAUE) des architectes, paysagistes et conseillers Info-Énergie accompagnent gratuitement les projets d'aménagements, de rénovations ou de constructions des collectivités et des particuliers. Les conseils adressés aux particuliers relèvent d'une mission d'intérêt public ; ils sont réalisés dans des conditions de stricte indépendance et de totale gratuité. Face à la complexité de l'acte de construire, le CAUE est là pour répondre à vos questions ; pour éviter que votre projet ne se transforme en une suite d'écueils. Infoenergie.caue16@orange.fr



Vie de la commune en images



Cérémonie du 11 novembre célébrant la fin de la première guerre mondiale



Repas des aînés octobre 2017



Opération « 10 de conduite » à la MFR : remise des diplômes



Parents d'élèves, c'est quoi une APE ?

C'est une association qui réunit des parents volontaires et bénévoles, qui souhaitent participer et s'investir dans la vie de l'école. Pour cela, elle organise tout au long de l'année scolaire bon nombre de manifestations (loto, kermesse, repas...). L'argent ainsi récolté permet de financer d'autres projets ludiques ou éducatifs, de soutenir les enseignants dans leurs projets d'école, comme des sorties, voire des voyages.

Chaque manifestation organisée est l'occasion d'un moment convivial et chaleureux, et c'est surtout toujours un grand bonheur pour les enfants.

La capacité d'action de l'APE dépendant directement de la mobilisation des parents, nous vous invitons à venir nombreux participer aux prochaines manifestations, comme notamment le repas « couscous », qui aura lieu le samedi 20 janvier, à Saint Projet.

TELETHON : Les marcheurs font étape à St-Projet



EGLISE : Le chemin de croix bientôt rénové



Après le tableau représentant St Projet, le conseil a décidé de poursuivre la valorisation du patrimoine religieux communal en procédant à la remise en état du chemin de croix. Le travail a été confié à Xavier Pesmes, l'artisan de la rénovation du tableau. Installé dans la salle des associations, l'homme de l'art travaille avec application à rendre leurs couleurs aux 14 stations du chemin.



LE BROYAT et comment l'utiliser ?

Le broyat peut être utilisé de différentes manières :

- Paillage,
- Compostage,
- Autres (litières, allées,...)

Le paillage :

Technique qui consiste à recouvrir le sol avec des végétaux, des copeaux,...

- ° Il conserve l'humidité du sol et limite les arrosages
- ° Il réduit le développement des mauvaises herbes et donc l'utilisation de produits chimiques
- ° Il maintient l'aération, la souplesse et la température du sol
- ° Il fournit des éléments nutritifs et de la matière organique
- ° Il favorise la vie d'organismes vivants bénéfiques aux cultures (lombrics, coccinelles,...)

Le compostage :

Dans un composteur, mélangé aux autres déchets (1/3 de déchets, broyat, feuilles mortes et 2/3 de déchets de cuisine), il apporte du carbone, aère l'ensemble et permet de bien structurer le compost.

Autres :

- ° Bien sec, le broyat s'utilise aussi dans la litière des animaux domestiques
- ° En couche épaisse, le broyat permet d'organiser une allée dans son jardin
- ° Le broyat de bois est un élément de décor dans un aménagement paysager



Pour obtenir du broyat comment faire ?

Appelez la mairie qui vous fixera un rendez-vous avec un employé afin que celui-ci vous ouvre l'accès au centre de broyage de la commune. Vous effectuerez alors seul votre chargement. Une fois celui-ci terminé, vous en aviserez la mairie.

Un peu d'histoire : l'église St Pierre à St Constant

L'Eglise de St Constant avant démolition.



En 666, le seigneur des lieux aurait fait construire une chapelle consacrée à Saint Gervais et Saint Constant. Ce n'est qu'au 11ème siècle qu'elle aurait été remplacée par une église dédiée aux saints Gervais et Protais. L'église a appartenu jusqu'au XIII ème siècle aux seigneurs de Puyvidal. Le 31 octobre 1265, Hugues de Lusignan comte d'Angoulême «*donne pouvoir à Guyot David de faire construire et édifier un moulin sous son hôtel hébergement et forteresse de Puyvidal sur le fleuve vulgairement appelé Bandiat et donne droit de féodalité dans l'église de St-Constant*». La construction de l'église qui aurait débuté vers 1110 et se serait poursuivie jusqu'en 1150 avec Guiot David qui aurait continué l'œuvre de son père. L'édifice subsista jusqu'au début du XXème siècle, il était de style roman. L'église n'a subi à la révolution aucune dégradation ni transformation, il est donc possible de la décrire comme elle était sous l'ancien régime. La nef a trois travées, elle est voûtée en berceau avec des arcs doubleaux portés par des colonnes sur dossier ; le carré du transept (un faux carré en fait) est surmonté d'une coupole sur pendentifs ; l'abside semi-circulaire a un cul de four et trois fenêtres avec colonnettes inférieures. La façade est divisée verticalement par quatre contreforts ; une porte en plein cintre s'ouvre au milieu, elle est à trois rouleaux et cordons à feuillages, reposant sur quatre colonnes. Le clocher qui se trouve sur le carré du transept est couvert par un toit bas à quatre pans ; il abrite une cloche pesant 149 livres, installée en 1663 et fondue par Pierre Barraud de Charbontières, pour la somme de vingt sols la livre. A la fin du XVIIIème, l'église est en mauvais état et en 1780 un devis détaillé est rédigé par l'architecte Bellecombe demeurant au château des Pins. Le coût estimé de la rénovation s'élève à 2.917 livres 5 sols et 4 deniers dont 1/20 pour les honoraires de l'architecte. Les paroissiens ont à leur charge 2.363 livres, le reste est la quote-part des décimateurs soit environ 500 livres. Cette somme représente le tiers du produit annuel de la dîme particulièrement élevée à St Constant. Après la fusion des communes de St-Constant et St-Projet le 28 juin 1845, l'érection de St-Projet en paroisse rend inutile l'église de St-Constant qui est alors vendue en 1856 à la famille de Magnac qui la revend en 1908. Dès lors les bâtiments se dégradent. En 1921, l'église est démolie, ses pierres «*récupérées*» ou vendues. Certaines finissent dans les collections du Detroit Institut of Arts Muséum dans l'état du Michigan aux Etats-Unis.



Un des chapiteaux entreposés au musée de Detroit

D'après les revues Etudes locales N°9 et N°25 éditées par l'association pour l'Histoire du Pays rupificaldien



Déchets de soins : Un traitement à part.

Aiguilles, seringues, scalpels, bandelettes... Ces déchets de soins usagés, qu'ils soient piquants, coupants ou tranchants présentent des risques. Attention, pour les jeter, il n'existe qu'une seule solution : les boîtes hermétiques gratuites DASTRI disponibles en pharmacie !



Si vous êtes en automédication et utilisez des seringues, aiguilles, scalpels, lancettes, cathéters..., ces déchets disposent d'une filière de collecte et de traitement spécifique. Ils présentent en effet des risques de blessures ou de piqûres avec transmission de germes, bactéries ou virus, pour ceux qui les manipulent. Cela peut concerner vos proches, les agents de collecte ou de tri lorsqu'ils sont mis par mégarde dans les sacs noirs ou les sacs jaunes.

Si vous réalisez vous-mêmes vos soins à domicile (diabète, hépatite, hémophilie..) ou administrez des soins à votre animal, soyez très vigilants après utilisation des aiguilles, seringues, lancettes...

Vous pouvez vous procurer une boîte spécifique gratuitement en pharmacie. En effet, grâce à l'éco-organisme DASTRI, la majorité des pharmacies du département dispose de contenants hermétiques sur demande. Une fois chez vous, vous y placez vos déchets médicaux. Puis une fois pleine, vous la rapportez à votre pharmacien qui pourra vous en remettre une nouvelle.

La liste des pharmacies partenaires en Charente sur le site internet www.dastri.fr

calitom
service public des déchets

Des agents d'Atrion, le centre de tri départemental des sacs jaunes situé à Mornac, sont régulièrement blessés ! Les conséquences sont lourdes : analyses, suivi médical régulier pendant plusieurs semaines, stress et angoisse.

Une information de Calitom - www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429

Les bonnes résolutions de début d'année...

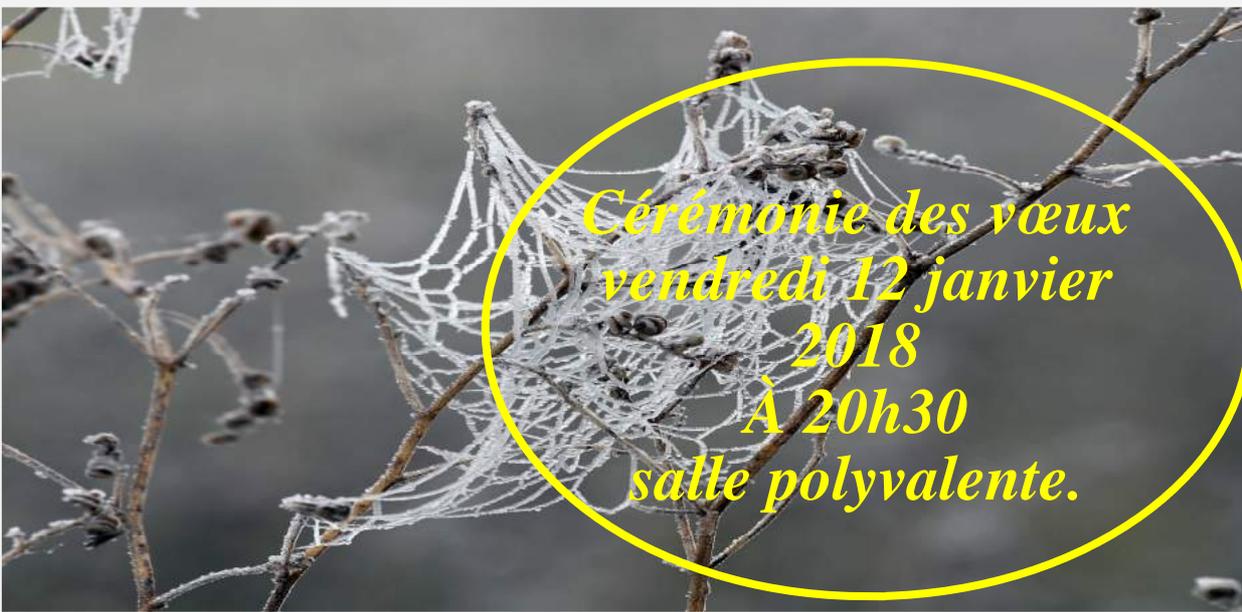
Vous vous sentez lourd, votre estomac fait grise mine, vous avez du mal à fermer votre pantalon... Stop, fini les excès. Pendant une semaine, on se met vraiment au vert ! Voici quelques petits conseils.

- ==> **Boire de l'eau**, sans modération... et du thé vert, il faut réhydrater votre corps pour éliminer les toxines,
- ==> **Faire une petite cure de désintox** en mangeant des kiwis, du fenouil, de la mâche, de l'artichaut,
- ==> **Alléger son alimentation** : fruits et légumes, poissons et laitages sont à privilégier,
- ==> **Pas une goutte d'alcool** pendant une semaine, abstinence totale,
- ==> **Faire de l'exercice** : on met ses chaussures de marche et on part se balader au moins 20 minutes. Marchez d'un bon pas pour transpirer un peu quand même !
- ==> **Drainer votre corps** : massages, piscine, ou les deux selon vos envies,
- ==> **Enfin bien dormir** : on se couche tôt et on ne se lève pas trop tard quand même.



En suivant ces simples règles d'hygiène de vie après les fêtes, votre corps va pouvoir se remettre des excès et de se ressourcer pour retrouver sa vitalité. Quoi de mieux pour commencer une nouvelle année !!

BONNE ANNEE 2018



*Cérémonie des vœux
vendredi 12 janvier
2018
À 20h30
salle polyvalente.*



Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi : fermé
Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51
Bureau du maire : 05 45 62 28 22
Télécopie : 05 45 62 16 73
Messagerie : mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr



Directeur de la publication : Monsieur Jean Louis Marsaud
Récépissé de dépôt n° R 26/2002-L. 2ème semestre 2017 - tirage : 580 exemplaires
Impression : SARL GESTRAUD - route des Grands Champs—16110 ST-PROJET-ST-CONSTANT
RC 439 590 902